



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 19 janvier 2007
N° CERTA-2007-AVI-040

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité IPv6 sur OpenBSD

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-040>

Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-040
Titre	Vulnérabilité IPv6 sur OpenBSD
Date de la première version	19 janvier 2007
Date de la dernière version	-
Source(s)	CVE-2007-0343
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

- *OpenBSD 3.x* ;
- *OpenBSD 4.0* ;

3 Résumé

Une vulnérabilité d'*OpenBSD* permettrait de provoquer un déni de service à distance.

4 Description

Le système *OpenBSD* peut utiliser le protocole IPv6. Le traitement des requêtes ICMP6 `echo` malformées est défectueux. Un utilisateur malveillant peut réaliser un déni de service à distance en provoquant une boucle infinie sur le serveur vulnérable.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Correctif de sécurité OpenBSD pour icmp6 du 16 janvier 2007 :
<http://openbsd.org/errata.html#icmp6>
- Référence CVE CVE-2007-0343 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2007-0343>

Gestion détaillée du document

19 janvier 2007 version initiale.